

## Texte du collectif de l'unité Biogeco en réponse à l'HCERES

### *Préambule*

*Ce texte est issu d'une réflexion collective sur l'évolution du dispositif de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) en France quelques semaines après l'adoption de la nouvelle loi sur l'ESR (la loi de programmation de la recherche, LPR) adoptée par les parlements, et malgré le désaccord de la majorité de la communauté sur ce texte. Il réfléchit en quoi l'évaluation actuelle par les comités HCERES (dont celui de l'UMR Biogeco du Centre INRAE Nouvelle Aquitaine Bordeaux les 2 et 3 février 2021) accompagne le modèle de pilotage administratif et financier de la recherche, et ses possibles effets sur nos pratiques quotidiennes. Plus qu'une analyse poussée, c'est une amorce de réflexion que nous souhaitons livrer à nos collègues et une invitation à repenser notre travail au quotidien. Nous souhaitons que le débat s'ouvre largement, au sein de l'ESR et au sein de la société.*

[Extrait du discours de Nicolas Sarkozy, Président de la République, le 22.01.2009]

*« La recherche serait-elle uniquement une question de moyens et de postes ? Comment donc expliquer qu'avec une dépense de recherche plus élevée que celle de la Grande Bretagne, plus élevée et environ 15% de chercheurs statutaires en plus, que nos amis Anglais, la France soit largement derrière elle pour la part de la production scientifique dans le monde ? Il faudra me l'expliquer ! Plus de chercheurs statutaires, moins de publications et pardon, je ne veux pas être désagréable, à budget comparable, un chercheur français publie de 30 à 50% en moins qu'un chercheur britannique dans certains secteurs. Évidemment, si l'on ne veut pas voir cela, je vous remercie d'être venu, il y a de la lumière, c'est chauffé..... On peut continuer, on peut écrire. C'est une réalité et si la réalité est désagréable, ce n'est pas désagréable parce que je le dis, c'est désagréable parce qu'elle est la réalité, c'est quand même cela qu'il faut voir. Arrêtez de considérer comme sacrilège celui qui dit une chose et voir si c'est la réalité. C'est la réalité qu'il faut contester dans ce cas-là. »*

C'est par ces mots que N. Sarkozy entamait en 2009 le processus de modification profond du paysage français de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR), donnant notamment naissance à l'AERES puis à l'HCERES d'aujourd'hui. Cette brutale transformation n'a cessé d'imprimer des dégâts considérables sur nos pratiques et notre quotidien au sein de l'ESR.

En effet, depuis cette date, en vue d'aligner à marche forcée l'ESR aux pratiques internationales, largement dominées par celles de nos collègues anglo-saxon-ne-s, la précarité et la course aux financements sur projet n'ont cessé d'augmenter, détruisant peu à peu l'indépendance nécessaire de la recherche scientifique et de l'université, leur collégialité ainsi que l'avenir de nombreux jeunes collègues motivé-es par la recherche et l'enseignement supérieur. En cela l'ESR n'échappe pas à la volonté des gouvernements successifs de faire disparaître le statut de la fonction publique, comme pour les services sociaux, l'hôpital, l'école, l'énergie, les transports et leurs infrastructures. La nouvelle loi de programmation de la recherche (LPR), dont le décret d'application a été publié le 24 décembre, va accentuer le processus d'une marchandisation de la recherche et de l'université. Malgré les nombreuses motions de syndicats, d'unités, de conseils d'élu-es du personnel, de sociétés savantes, de comités représentatifs divers et variés contre ce texte et dénonçant les conséquences de cette loi (à retrouver par exemple [ici](#)), le gouvernement est resté sourd à l'essentiel de nos revendications. En cohérence avec cette large majorité de notre communauté, le personnel de Biogeco qui s'est exprimé lors de notre consultation interne a souhaité d'ailleurs, à 91 %, signifier au comité HCERES son refus de la LPR.

Les 2 et 3 février prochains, un comité HCERES viendra donc évaluer notre unité malgré le souhait de plusieurs agents titulaires ou précaires, dans ce contexte détestable, d'un report de cette évaluation. Ce report aurait permis au personnel de marquer concrètement le refus des transformations toujours plus néfastes de l'ESR décrites brièvement ci-dessus et que l'HCERES porte en elle aussi partiellement. Pour ne citer que le [résumé du texte de Clémentine Gozan](#) dans la Vie des idées : « Si l'évaluation par les pairs relève de pratiques routinières de l'activité scientifique, elle est depuis vingt ans devenue un outil de gouvernement des conduites des universitaires autant qu'un instrument dans la reconfiguration du pouvoir scientifique. » Les questions que ce comité nous a adressées en anglais (excluant initialement une partie de notre personnel ne maîtrisant pas cette langue, mais traduites par la suite par la Direction de l'unité), nous confortent dans notre appréciation de l'état des pratiques actuelles de l'ESR. Par bien des aspects, ces questions soulignent en effet la normalisation de pratiques internationales incarnées par le fameux "publish or perish", le culte de la performance à tout prix au détriment d'une recherche créatrice et désintéressée au service de la société (questions #1, #3, #4, #10). Nous constatons également que les questions de fond sur le projet de recherche (#25 à #28) sont très limitées par rapport à celles touchant aux standards internationaux d'évaluation et de classement. Avec vous, scientifiques qui êtes sollicité.e.s pour passer un jour et demi avec nous, nous aimerions mieux parler de science, d'idées et d'hypothèses et de l'amélioration de notre fonctionnement collectif, et non de la quantification de la réputation et de la visibilité de notre unité de recherche, mesurés par des outils qui ont été un nombre incalculable de fois remis en cause (voir par exemple [ce rapport](#) récent de l'INRIA - en particulier les pages 5 et 6, ou [cet article](#)). Ces outils ne servent en définitive qu'à une politique de pilotage par le haut dont les objectifs sociétaux ne sont que rarement questionnés.

Nous ne remettons donc pas en cause la sincérité des collègues qui nous évaluent aujourd'hui, mais plutôt le système qui s'est mis en place et que nous subissons. Force est de constater que les normes administratives et de gestion par la hiérarchie (ce bon management des ressources humaines) qui nous ont été imposées insidieusement (baisse progressive des dotations de base au profit des financements sur projet, et par exemple seulement moins de 20% de ces faibles crédits accessibles directement par les équipes au sein de notre UMR, baisse des recrutements, hausse de la précarité, qui expliquent que nous passons maintenant beaucoup plus de temps dans la recherche de financements et la gestion de projets que dans l'exercice de la recherche proprement dite) ont pour effet de limiter la pensée critique hors de nos champs purement disciplinaires, et d'orienter la connaissance vers des intérêts financiers à court-terme. Cette logique apparaît clairement dans [la stratégie de Lisbonne](#) de l'Union Européenne qui dicte l'orientation de la recherche actuelle et où les termes de compétition, concurrence et évaluation sont centraux. Les conséquences de ces orientations se traduisent par exemple dans les logiques des actuels programmes européens H2020 et des ERC. Nous pensons que ce mode de fonctionnement pèse durablement et fortement sur les orientations de nos recherches et la façon dont nous produisons la connaissance, et qu'il est donc temps de l'interroger au lieu de nous plier à ces logiques économiques et politiques. En effet, ces logiques de normalisation, de quantification et de financiarisation du savoir scientifique, éloignées a priori des idéaux de la recherche publique et de l'enseignement universitaire, se sont imposées sans qu'aujourd'hui elles ne soulèvent plus beaucoup de contestations. Pour preuve, notre unité a eu à cœur de répondre le plus sérieusement et le plus assidûment possible à chaque question de ce comité, peu importe si elles sont hors de notre portée et liées à la politique des gouvernements qui se sont récemment succédé en France et en Europe, si elles sont parfois incohérentes et antinomiques, et si finalement elles ne portent quasiment pas sur nos questions de recherche. Mais nous reconnaissons qu'il est difficile de vous en tenir rigueur, chers évaluateurs et chères évaluatrices. En effet, certain.e.s d'entre vous sont

peut-être peu au fait du contexte socio-politique dans lequel vous intervenez, d'autres ne maîtrisez probablement pas pleinement notre langue, et de plus, vous n'avez certainement pas eu le temps nécessaire à l'examen de nos 478 publications dans des domaines très variés (classés dans 18 "Subject Category" du Web of Science d'après le gros travail de compilation de notre direction d'unité).

Nous ne refusons pas l'évaluation, nous refusons la façon dont elle est aujourd'hui réalisée et le sera plus encore demain. En cela nous rejoignons [l'appel à désavouer l'HCERES](#) de l'assemblée des directions de laboratoire, parce que cet établissement porte en lui les logiques délétères que nous venons d'évoquer : confusion entre évaluation et classement en contradiction avec la charte que l'HCERES a signé, manque d'indépendance, culture (ou même dirions-nous culte) de la performance, gestion des équipes de l'ESR par la mise en concurrence et la sanction. Ainsi, comme le résume cette assemblée de directions " *Le HCERES n'agit ni en garant de l'autonomie scientifique, ni au service des collectifs de recherche, ni en promoteur des bonnes pratiques internationales, ni en conformité avec le principe de l'évaluation par les pairs*". Évalué-es nous le sommes régulièrement, ne serait-ce par l'échange régulier avec nos collègues, principe même de notre travail. Nous avons aussi tous et toutes, à des degrés divers, contribué à la réflexion et aux échanges initiés pour cette évaluation, ainsi qu'à la construction de nos nouveaux axes de recherche. Mais cette évaluation n'a pas de sens, particulièrement en ce moment, alors que nos maîtres et maîtresses de conférence sont confronté-e-s chaque jour aux messages de détresse des étudiant-e-s, qui ont beaucoup de mal à suivre les enseignements à distance, voire sont dépendant-es de l'aide alimentaire pour les plus pauvres. Mais plus globalement, quel sens donner à cette évaluation, alors qu'elle porte en elle-même les éléments délétères dont nous faisons mention ci-dessus ? Chères et chers collègues, votre comité se réunit en effet sous l'égide de son très controversé président, Thierry Coulhon, nommé lors d'une [procédure entachée d'irrégularités](#), contre l'avis d'une majorité de parlementaires et clairement associée à des conflits d'intérêts. Par ailleurs votre président souhaite de nouveau « [lier évaluation et allocation de moyens](#) », en contradiction avec ce qui [pour de nombreux chercheurs ses et universitaires](#), favorise réellement une recherche diversifiée, indépendante et productrice d'un savoir au service de l'humanité. Enfin et surtout, cette évaluation se déroule quelques semaines à peine après la publication du décret d'application de la LPR qui va accentuer la précarisation dans nos laboratoires et salles de cours, exacerber la compétition entre unités, et faire taire toute voix discordante, tout en récompensant ses aimables serviteurs (<https://academia.hypotheses.org/30198>). Nous demeurons abasourdis par l'apparente acceptation d'un tel bouleversement pour nos collectifs de travail.

Quelques pistes de réflexion et d'actions concrètes

Au vu de la crise sanitaire, sociale et écologique que nous vivons, nous avons besoin d'autres choses que cette course aux publications, aux financements orientés, et à l'augmentation de la précarité. Plus que jamais nous avons besoin de retrouver cet espace bienveillant de discussion et d'émulation, sans prêter attention aux prix et distinctions et nous permettant d'aborder avec détermination les défis de long terme. Plus que jamais nous avons besoin de définir nos objectifs de recherche avec sérénité, sans injonctions contradictoires et intéressées, débarrassé-e-s des pressions et lobbys de toute sorte (politiques, moraux et économiques) pour aborder sans tabou ce pourquoi nous faisons de la recherche et de l'enseignement : construire des savoirs critiques permettant à tous les citoyens et citoyennes de prendre leur destin en main. Plus que jamais, nous avons besoin de reconsidérer pour qui et pour quoi nous réalisons nos missions, afin sans doute d'éviter de reproduire les erreurs qui nous ont mené-e-s là où nous en sommes, au bord du gouffre ([Note du Conseil Scientifique de la FRB](#), [Rapports de l'IPBES et du GIEC](#)). En particulier, il apparaît important de développer les outils qui nous rendent moins ou peu dépendants de la technologie,

diffusables et utilisables par tous et toutes, et qui répondent d'abord aux enjeux planétaires (augmentation de la biodiversité, faible numérisation, faible énergie et mécanisation,...)

L'exemple d'un de nos organismes de tutelle, INRAE, anciennement INRA, qui a porté avec constance et sans le moindre doute depuis sa création après la seconde guerre mondiale le projet d'une agriculture productiviste et vénimeuse, répondant à l'idéologie de progrès technologique sans limite, de surproduction et de consommation de masse des gouvernements de l'époque (comme par exemple sur la [question des pesticides](#)), devrait nous conduire à interroger plus encore les conditions de travail dans l'ESR et sa mission de service public. Cet exemple illustre clairement que la recherche n'est pas indépendante des choix de société et des puissants qui la gouvernent, et démontre à quel point la LPR est une menace sur le fonctionnement de notre pays et l'avenir de nos concitoyen.ne.s. Plus que jamais nous avons besoin de réinventer nos pratiques et nous invitons nos collègues à nous rejoindre dans ce difficile exercice de reconstruction de l'ESR qui s'annonce.

Ainsi, nous pouvons nous sentir parfois bien démunis et pourtant un certain nombre d'actions et de résolutions peuvent nous donner l'envie de poursuivre l'aventure de l'ESR. Peut-être une partie de la solution réside-t-elle déjà dans le refus de ce modèle individualiste, toujours sous l'incertitude du lendemain et soumis à la décision d'un supérieur hiérarchique promu par la LPR. Peut-être pour les titulaires s'agit-il de ne plus prêter attention à nos indices de rendement de publication mais de nous concentrer uniquement sur notre travail, nos idées et leur partage. Peut-être nous appartient-il de lutter tant que possible contre l'inflation des projets qui génèrent cette précarité, de demander sans relâche et avec obstination des moyens humains supplémentaires pérennes pour assurer nos missions, de questionner nos objets et pratiques de recherche comme nous invitent à le faire par exemple [nos collègues voisins de l'Atécopol](#). Peut-être s'agit-il de reprendre le temps de nos travaux d'observation sur le terrain ou sur la paillasse et de ne pas nécessairement accepter TOUT ce qui nous est imposé ?

#### Quelques éléments de réponses aux questions transmises par le comité HCERES :

Il ne nous semble pas utile de répondre point par point aux questions du comité HCERES. Au contraire, comme nous l'avons exprimé, sur bien des points ces questions traduisent les travers et dérives de l'évaluation actuelle, les contraintes extrinsèques qui pèsent sur notre travail et orientent nos pratiques à l'inverse des valeurs portées par l'ESR : désintéressement, humilité, curiosité, partage.

Il est frappant de voir à quel point les notions de "stratégies, attractivité, publications, performances, d'international, de mobilités" parsèment les questions posées, révélatrices de l'idéologie de quantification et de compétitions entre les équipes de recherche qui s'est peu à peu imposée à nous. Jamais il ne nous est demandé comment nous favorisons la synergie et la coopération des objectifs de recherches au niveau local ou national via notre établissement notamment, le mot "synergie" n'étant qu'une seule fois employé pour nous demander (question 12) "Quels élément de synergie entre équipes sont-ils proposés pour promouvoir une culture BIOGECO ?"

Il est frappant aussi de voir à quel point le personnel non permanent n'est parfois considéré que comme une valeur ajoutée pour notre unité, voire une possibilité d'étendre notre sphère d'influence. Ceci rejoint les questions en lien avec un nombre de thèses encadrées considéré comme relativement insuffisant (par ex: questions 8, 9, 11). Quelle est la logique de recruter quantité d'étudiants et d'étudiantes en thèse quand la seule perspective est l'absence de postes pérennes ? Cette perspective est renforcée par la nouvelle loi LPR qui institue des chaires juniors et ne garantit aucunement le recrutement stable, ce qui augmente l'incertitude dans un métier hautement

concurrentiel, peu rémunéré et nécessitant des études longues. Un risque supplémentaire est le recrutement de personnes ayant des comportements plus individualistes que désireux d'apporter une plus-value à des projets réellement collectifs.

Il est également frappant de voir que le sens de nos recherches n'est jamais relevé ou questionné, que les hypothèses posées ne sont pas discutées, et que seuls les moyens de les réaliser qui ne nous appartiennent en général pas ou peu, sont interrogés. S'agit-il d'ailleurs d'une omission volontaire ou d'une profonde méconnaissance du fonctionnement de l'ESR, lorsque le comité pose la question de notre "stratégie" sur le maintien des compétences, du remplacement des départs à la retraite et du manque de personnel technique ? Le comité sait-il à quel point l'ESR souffre d'une réduction du nombre de postes de titulaires depuis de très nombreuses années, ce qui provoque dépit, amertume voire désespoir auprès des jeunes collègues qui n'ont que de très faibles perspectives de stabilité familiale et sociale, et colère et fatigue des titulaires qui recommencent sans cesse les formations nécessaires au maintien de ces compétences ? Pourquoi ce comité ne pose-t-il pas directement ces questions à nos directions d'établissement et nos ministères de tutelle en soulignant le manque de moyens et l'essoufflement à les rechercher continuellement au travers de financements aléatoires pour assurer une recherche originale, de qualité et si possible accessible à tous et toutes ?

Sur cette question de qualité des recherches d'ailleurs, le comité pourrait-il s'expliquer et débattre avec nous réellement de cette notion au lieu de, semble-t-il, se limiter à des questions de publications dans des revues de "haute-valeur" dont nous avons relevé plus haut les biais évidents portés par cet indicateur. Vision quantitative qui pousse à la production sans s'interroger sur son sens, sa cohérence, les efforts humains et financiers engagés au vu des moyens disponibles (dans un souci de sobriété), ses conséquences sociétales, sa réelle nouveauté – est-il vraiment pertinent de compter le nombre de fois où un chercheur est cité, si par ailleurs il pourrait ne faire que reproduire le même discours ? - et bien d'autres choses qui sont difficiles à mesurer. La valeur d'un travail et ses répercussions se mesurent-ils réellement à une échelle de cinq ans, étant maintes et maintes fois prouvé que de nombreuses découvertes majeures sont passées totalement inaperçues et parfois impossibles à publier tant elles étaient incompréhensibles à la pensée dominante et consensuelle du moment ? En ce sens, est-il bien sérieux de s'adonner à une évaluation telle qu'elle est menée aujourd'hui via les procédures de l'HCERES ? A-t-elle plus de valeur que le souci constant du bel ouvrage et du sens du service public porté par, nous le pensons car nous le sommes, une grande majorité du personnel ?

Une question intéressante est celle des charges de publications pratiquées par les maisons d'édition à but lucratif et dont on connaît le scandaleux racket pratiqué vis-à-vis de la communauté scientifique, faisant peser sur les unités et les établissements des contraintes financières fortes. Mais pourquoi parler de stratégie à définir au niveau de notre unité (questions 1, 3, 4) alors qu'il s'agit d'une question générale à la communauté scientifique, qui doit se réapproprier ses outils de diffusion et de partage de la connaissance ? Le développement des PCI semble être une solution que nous avons commencé à explorer, rompant ainsi nous l'espérons avec cette absurde dictature de l'*impact factor*, en espérant que l'indice de citation par article ne le remplacera pas.

Le comité pose aussi plusieurs fois la question de l'articulation du projet au sein de l'unité, des relations entre chercheurs, chercheuses, enseignant-es, de l'appui aux nouveaux chercheur-se-s (ex: questions 18 à 20, 23, 24, 28). Le Comité ne voit-il pas qu'il demande le contraire de ce que cette nouvelle loi LPR imprime comme logique ? Dans un modèle de plus en plus concurrentiel, la construction d'un projet réellement collectif devient de plus en plus difficile, voir schizophrène. Les

porteurs de projet, sur-valorisés dans le développement sans cesse croissant de la culture du narcissisme (dont un indicateur par exemple est l'augmentation continue des récompenses : Lauriers INRAE, fondations des femmes de sciences,...), conditionnent eux-mêmes l'acquisition des futurs financements, il n'est donc pas étonnant qu'il y ait une course aux nouveaux projets et à l'hyper-fragmentation de nos recherches, chacun essayant de trouver sa niche. Ce phénomène est en particulier exacerbé par la nécessité d'exister face à certains chercheurs âgés déjà reconnus, ayant la prérogative de l'antériorité, et parfois une certaine propension à revendiquer leur paternité sur tous les travaux portant sur leur domaine de compétences. Comme il n'y a aucun moyen de régulation sur ce point, la reconnaissance étant le moteur principal, et même un évident encouragement à ce genre de comportement (par exemple par la sollicitation continue à déposer des ERC, des H2020 et bientôt des ANR qui rapporteront des moyens dit préciputs à la direction générale de notre établissement - un des points encore de la LPR), cette tendance risque de s'accroître, et on voit mal comment la direction va pouvoir lutter contre le « chacun pour soi et ma "trombine" sur la page web INRAE ».

Dans ce contexte de course aux projets, la place des techniciens est souvent difficile à vivre, l'arrivée de nombreux précaires pour répondre à l'inflation des projets les cantonne à des tâches d'intendance et de formation difficilement valorisables dans leurs carrières (questions 14, 15, 16). Le déséquilibre entre postes de technicien.ne.s et scientifiques, accentué ces dernières années, a conduit à mutualiser certaines tâches. La question se pose en permanence de l'arbitrage des tâches prioritaires à effectuer par les techniciens, favorisant les projets en priorité et pouvant conduire à une compétition intra-unité entre projets. Le bilan des besoins n'est pas abordé au profit des moyens disponibles et d'une gestion de la pénurie. Les contrats à durée de missions instaurés par la LPR ne sont pas une réponse à la pénurie car liés à des financements non récurrents, ils ne permettront pas de développer sereinement des stratégies de long terme, de pérenniser les compétences, ni de motiver nos collègues précaires suspendus à un avenir toujours plus incertain (impossibilité de construire un projet personnel et familial stable avec la menace continue de devoir changer de travail à tout moment).

Aussi, ne cesse-t-on de nous rabâcher continuellement que les collaborations internationales sont à développer pour la visibilité de l'institut et de nos travaux dans la grande compétition internationale, là encore ne nous poussant guère à développer des travaux avec les collègues de bureau qui ont le mauvais goût d'avoir la même affiliation institutionnelle. Cette injonction contradictoire finit par engendrer souffrance et mal-être au travail, perte de sens et participation aux désastres planétaires en cours par encouragement à nous agiter en tous sens.

Une question fort intéressante porte sur le remplacement de ces chercheurs (en majorité des hommes) et chercheuses seniors hyper-visibles (question 26). Outre le fait que ces scientifiques hyper-visibles se sont appuyés sur des collectifs très importants pour acquérir leur notoriété, il serait intéressant aussi de poser la question de la transmission et de l'aide qu'ils et elles ont procuré à leurs éventuel.le.s remplaçant.e.s pour qu'ils et elles participent à leur tour au "rayonnement" de notre unité. La proposition du comité est-elle, comme suggéré dans la question 14, d'aller chercher un.e autre brillant.e chercheur.euse portant de nombreuses médailles scientifiques pour maintenir le niveau de... visibilité ?